

LES PARTENAIRES

Des partenariats sont formalisés avec les autres acteurs sanitaires et des secteurs social et médico-social notamment :

- **Unités du pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du CHLC**
- **Unités de Pédopsychiatrie du CHU Dijon**
- Centre Régional du Psychotraumatisme (**CRPT mineur**)
- **Maison des Adolescents et de leurs Parents de Côte d'Or**
- Centre Hospitalier Universitaire François Mitterrand Dijon :
 - ◇ Unité d'Accueil Pédiatrique Enfance en Danger (**UAPED**)
 - ◇ Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (**CUMP21**)
- Projet Territorial de Santé Mentale de Côte d'Or (PTSM21)
- **Professionnels libéraux** (médecins généralistes, psychologues)
- **Acteurs de la prévention** dont les services de Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- **Partenaires médico-sociaux**
- **Partenaires de la protection de l'enfance** : Espace Solidarités Côte d'Or...
- **Partenaires judiciaires** : police, gendarmerie, tribunal pour enfant
- **Partenaires de l'éducation nationale** : médecins, infirmiers, psychologues scolaires
- **Associations diverses** (France victimes...)

LE PLAN D'ACCÈS

En train : 10 minutes depuis Auxonne, 5 minutes depuis Collonges, Parking à disposition au 1 rue de la Gare



Image google maps

EM2P Équipe Mobile du Psychotraumatisme en Pédopsychiatrie



L'Équipe Mobile du Psychotraumatisme en Pédopsychiatrie (EM2P) est une équipe mobile sectorisée du CH La Chartreuse destinée à intervenir auprès des enfants de 3 à 18 ans ayant été exposés à un évènement traumatique et présentant ou non des symptômes posttraumatiques.

L'EM2P intervient sur le territoire défini de la plaine dijonnaise (communautés de communes de la plaine dijonnaise, Auxonne, Pontailler/Saône, Val de Saône et Rives de Saône).

L'Équipe Mobile du Psychotraumatisme en Pédopsychiatrie dépend du Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent du Centre Hospitalier La Chartreuse.

Ce pôle met tout en œuvre pour offrir une organisation des soins cohérente, adaptée aux besoins et à la répartition géographique de la population.

Horaires et jours d'ouverture :
Du lundi au jeudi : de 9h à 17h

Contacts :
Téléphone secrétariat : 06 65 43 91 50
em2p@chlcdijon.fr

LA MISSION PRINCIPALE

Proposer une intervention rapide et facilitée pour les patients mineurs ayant vécu un évènement traumatique **avéré**.

Les **principales missions annexes** de l'équipe sont les suivantes: permanence téléphonique, intervention en binôme sur site dans les meilleurs délais, mise en place de soins individualisés et suivi des situations. Les parents ou les représentants légaux, des patients seront intégrés aux soins. Ainsi, ce dispositif permettra notamment d'**améliorer l'accès aux soins** dans une **dynamique innovante « d'aller vers »** le patient et sa famille, de proposer une **intervention rapide et facilitée**, d'organiser un **parcours de soins lisible, fluide et adapté**. *A noter que dans les phases immédiates et post-immédiates d'une catastrophe, d'attentats ou d'accidents collectifs, la prise en charge est réalisée par la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP21).*

LES OBJECTIFS

Ce dispositif innovant est mobile. Il permet une évaluation pluridisciplinaire destinée aux enfants et/ou adolescents ayant été exposés à un évènement traumatique.

- Proposer une intervention rapide et facilitée auprès des patients repérés par les intervenants de première ligne.
- Renforcer de façon indirecte le dispositif sectoriel existant (Centre de jour Simone Veil de Genlis), avec notamment l'amélioration de son organisation et des délais d'accès aux soins.
- Organiser un parcours de soins lisible, fluide et adapté pour les enfants et adolescents susceptibles de présenter des troubles psychiques post-traumatiques.
- Coordonner ces actions avec le CRPT mineur du CHLC Dijon et l'UAPED du CHU de Dijon.
- Éviter la rupture des soins pédopsychiatriques.
- Prévenir la crise suicidaire, le risque de passage à l'acte ou de décompensation psychique grave, prévenir ou ralentir l'évolution vers une maladie plus constituée ou vers des situations complexes.
- Limiter le recours aux urgences pédiatriques du CHU de Dijon pour les situations de crise.
- Soutenir et accompagner les parents ou détenteurs de l'autorité parentale.

LES MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Les soins sont ciblés et adaptés (Thérapie Cognitive et Comportementale, Désensibilisation et Retraitement par les Mouvements Oculaires, Emotional Freedom Technique (EFT), Hypnose, thérapie de soutien...) en lien avec le traumatisme pendant 3 mois renouvelable une fois.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Demande initiale portée par les parents, ou les représentants légaux, suivi d'une validation par la commission d'admission de l'EM2P.

L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Un pédopsychiatre

Un infirmier en pratique avancée

Une infirmière

Une assistante médico administrative

Une cadre de santé

Un psychologue

Une Assistante Sociale

Un Agent de Service Hospitalier



L'EM2P n'est pas une structure d'urgence